

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du 10 décembre 2015

L'an deux mil quinze, le dix décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de PLUDUNO, légalement convoqué le 2 décembre 2015, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur RAFFRAY Michel, Maire.

Étaient présents : Michel RAFFRAY, Loïc REVEL, Catherine HEREL, Roland ARNOLD, Claudine MICLO, Jean-Claude HESRY, Danièle LAMPRIERE, Nicole VILLER, Pierrick LORY, Isabelle JOUFFE, Vincent CHESNAIS, Magalie TEILLET, Emmanuel CADE, Isabelle GUILBAUD, Vincent PERROQUIN et David GUILLEMER, *formant la majorité des membres en exercice.*

Étaient excusés : Maxime LEBORGNE (*ayant donné pouvoir à Loïc REVEL*), Sylvie ROBIN (*ayant donné pouvoir à Jean-Claude HESRY*) et Stéphanie CAUDRON (*ayant donné pouvoir à Vincent CHESNAIS*)

Secrétaire de séance : Jean-Claude HESRY

Le procès-verbal de la séance du 19 novembre 2015 est adopté à l'unanimité.

OBJET : BUDGET PRINCIPAL – DECISION MODIFICATIVE N° 2

Loïc REVEL, Adjoint chargé des finances, présente les modifications à apporter au Budget Principal 2015.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, **le Conseil Municipal VALIDE la décision modificative n° 2 au budget principal détaillée en annexe.**

OBJET : INSCRIPTION PROJETS AU CONTRAT DE TERRITOIRE 2016/2020

Monsieur RAFFRAY rappelle les propositions de projets faites par la Commune pour le futur contrat de territoire.

Le Conseil Départemental souhaite subventionner moins de projets que lors du précédent contrat et à un taux plus élevé.

Il est donc proposé à chaque commune de présenter seulement 2 projets et de les prioriser.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, **le Conseil Municipal :**

- DECIDE d'inscrire au futur contrat de territoire les projets suivants :

- Priorité 1 : réfection de l'ancien presbytère - Réalisation prévue en 2017/2018

- Priorité 2 : sécurisation du Bourg - Réalisation prévue en 2016/2017

- Et AUTORISE Monsieur le Maire à signer les documents relatifs à ce dossier.

OBJET : MODIFICATION DUREE HEBDOMADAIRE DE SERVICE D'ISABELLE HEURTEL

Monsieur le Maire rappelle que la durée hebdomadaire de service (D.H.S.) d'Isabelle HEURTEL, Adjoint du Patrimoine de 2^{ème} classe, est de 19 heures 25 centièmes.

Considérant la charge de travail à la bibliothèque,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Le Conseil Municipal décide que **la durée hebdomadaire de travail annualisée d'Isabelle HEURTEL est portée à 21 heures à compter du 1^{ER} JANVIER 2016.**

Cette modification n'excédant pas 10 % du nombre d'heures de service total, elle n'est pas soumise à l'avis du C.T.P.

OBJET : SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE – AVIS

La loi sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), publiée le 7 août 2015, prévoit une rationalisation de la carte des intercommunalités d'ici au 1^{er} janvier 2017. L'objectif étant que les regroupements de communes correspondent aux bassins de vie des citoyens. Le seuil minimal de chaque intercommunalité a été fixé à 15 000 habitants.

C'est à ce titre que Monsieur le Préfet des Côtes d'Armor a présenté, le 13 octobre dernier, son projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI). Dans ce projet, la Communauté de Communes Plancoët Plélan fusionne avec la Communauté de Communes de Matignon.

Ce schéma est soumis à l'avis des collectivités territoriales concernées (EPCI et communes). Monsieur le Maire invite donc les conseillers à se prononcer pour ou contre le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI).

Considérant les études et le travail déjà engagés avec la Communauté de Communes de Matignon,

Considérant également que les enjeux d'attractivité, de développement économique et touristique, de service à la population, dans un cadre budgétaire contraint, incitent à s'organiser plutôt autour du pôle de centralité que constitue l'unité urbaine de Dinan, et ainsi développer un principe de solidarité et de complémentarité entre les territoires urbains, ruraux et littoraux,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, **le Conseil Municipal :**

- VOTE CONTRE la proposition de schéma départemental de coopération intercommunale faite par Monsieur le Préfet des Côtes d'Armor

- Et émet le souhait de la création d'une Communauté d'Agglomération à l'échelle du Pays de Dinan dès le 1^{er} janvier 2017.

QUESTIONS DIVERSES

- **Temps d'Activités Périscolaires & aide aux devoirs** (par Catherine HEREL) :
 - Présentation du planning des Taps pour la période de janvier-février 2016.
 - Invitation transmise aux bénévoles Taps et aide aux devoirs pour le repas de Noël vendredi 18 décembre.
 - Réflexion sur un éventuel changement de jour de l'aide aux devoirs : mardi au lieu de lundi, justifié par les cours du mercredi matin.

- **Magasin pour rien** (par Claudine MICLO) :

Lecture du courrier de Marie COURAGE sur le fonctionnement, les permanences et la gestion des dons. Les élus s'interrogent sur la fréquence des permanences et sur le don de livres et vêtements.

- **Travaux en cours** (par Roland ARNOLD) :
 - **Lotissement du Haut Bourg** : travaux en cours. Visite à prévoir en janvier.
 - **3 rues** : restent à réaliser seulement la signalisation et la résine sur les plateaux. Les riverains sont satisfaits.

- **Demandes sur avancement de dossiers** :
 - Travaux de la salle du Conseil Municipal (David GUILLEMER) : Arnaud GAMBIER, architecte dont l'offre n'a pas été retenue, propose de venir en janvier pour discuter à nouveau de ce projet. David GUILLEMER demande si la Commission peut être conviée à cette rencontre.
Claudine MICLO propose de faire appel à un décorateur d'intérieur.
 - Aménagement route du Fréchet (Pierrick LORY) : Une rencontre a eu lieu sur place avec l'Atelier du Marais : esquisse en cours.

- **Interventions diverses** :
 - Vincent CHESNAIS apprécie de recevoir les comptes-rendus des réunions du Conseil Communautaire
 - Claudine MICLO : 111 personnes inscrites pour l'après-midi récréatif
 - Michel RAFFRAY : Point sur projet éolien : Etant situé dans la zone de coordination du futur radar défense de l'aéroport de Dinard-Pleurtuit, Abo Wind a décidé de ne pas installer les mâts de mesure de vent pour le moment.
 - Choix de la couleur du rideau de scène de la salle polyvalente

- **Date à retenir** :
 - Réunion de Conseil Municipal : Jeudi 28 janvier à 20 heures

22237

Commune de PLUDUNO

Code INSEE

BUDGET COMMUNAL

DM n°2 2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DECISION MODIFICATIVE N° 2

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6067 : Fournitures scolaires	0.00 €	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6068 : Autres matières et fournitures	0.00 €	2 500.00 €	0.00 €	0.00 €
D-61521 : Terrains	0.00 €	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6156 : Maintenance	0.00 €	3 500.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0.00 €	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6218 : Autre personnel extérieur	0.00 €	4 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6413 : Personnel non titulaire	0.00 €	8 500.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6451 : Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0.00 €	3 500.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	0.00 €	16 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	0.00 €	30 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	0.00 €	30 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6558 : Autres contributions obligatoires	0.00 €	8 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-657348 : Autres communes	0.00 €	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-657351 : GFP de rattachement	0.00 €	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0.00 €	12 000.00 €	0.00 €	0.00 €
R-7067 : Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	15 000.00 €
TOTAL R 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses	0.00 €	0.00 €	0.00 €	15 000.00 €
R-7321 : Attribution de compensation	0.00 €	0.00 €	0.00 €	113 000.00 €
R-7381 : Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publi	0.00 €	0.00 €	0.00 €	7 000.00 €
TOTAL R 73 : Impôts et taxes	0.00 €	0.00 €	0.00 €	120 000.00 €
R-74121 : Dotation de solidarité rurale	0.00 €	0.00 €	0.00 €	27 000.00 €
R-74123 : Dotation de solidarité urbaine	0.00 €	0.00 €	0.00 €	3 000.00 €
R-74126 : Dotation de compensation des groupements de communes	0.00 €	0.00 €	113 000.00 €	0.00 €
R-74127 : Dotation nationale de péréquation	0.00 €	0.00 €	0.00 €	14 000.00 €
TOTAL R 74 : Dotations, subventions et participations	0.00 €	0.00 €	113 000.00 €	44 000.00 €
R-773 : Mandats annulés (exerc. antérieurs)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 000.00 €
R-7788 : Produits exceptionnels divers	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 000.00 €
TOTAL R 77 : Produits exceptionnels	0.00 €	0.00 €	0.00 €	2 000.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	68 000.00 €	113 000.00 €	181 000.00 €
Total Général		68 000.00 €		181 000.00 €

(1) y compris les restes à réaliser